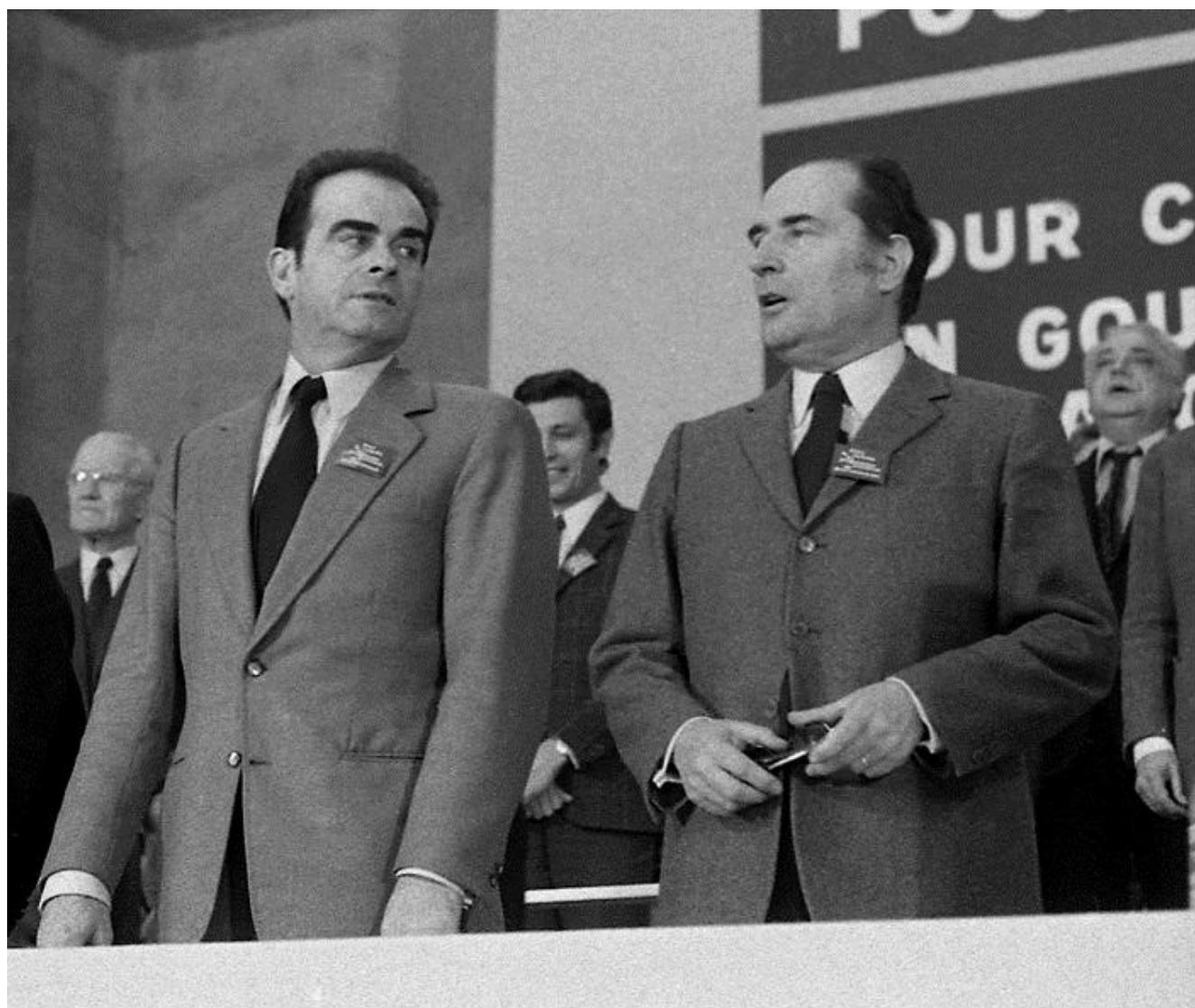


LES ANNÉES MITTERRAND UNE POLITIQUE D'EMBLÉE RÉACTIONNAIRE



**BIBLIOTHEQUE DU ROC-ML
DOCUMENT D'ANALYSE**

AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR

Nous republions cet article d'un camarade marxiste-léniniste sorti en 1996 dans le bulletin *Alerte contre le nouvel ordre mondial* et qui s'attèle à analyser la politique menée par le gouvernement PS-PCF, politique au service du capital, afin de montrer que la dépendance de ces partis au patronat ne date pas d'hier.

DÉPUIS la fin du double septennat de François Mitterrand, il est devenu de bon ton, en dressant le bilan de sa présidence, d'en découvrir les aspects négatifs. Les « révélations » sur le passé de ce politicien venu de l'extrême droite permettent à nombre de ses anciens fidèles d'afficher avec complaisance leur « trouble » ou leur « indignation ».

Dans le domaine économique et social, la critique se contente souvent d'évoquer les mécomptes d'une politique de relance qui a échoué, de dénoncer les engagements de 1981 non tenus. On fait l'inventaire de ce qu'a réalisé la gauche au pouvoir, en saluant les mesures initiales qui mériteraient la reconnaissance des travailleurs et en rejetant les décisions calamiteuses prises dans le cadre de la « rigueur ». À gauche et à l'extrême gauche, on soutient en effet que le mitterrandisme « n'a pas tenu ses promesses », notamment parce qu'il aurait connu un tournant libéral à partir de 1983. Cette thèse est bien utile à tous ceux qui, ayant appelé à voter Mitterrand en 1981 (voire en 1988) pour « battre les représentants de la réaction » et ayant apporté leur soutien « critique » à la gauche unie, font mine aujourd'hui d'être écœurés par ce qu'a produit le réformisme au pouvoir. Dans la gauche qui « recompose » et dans l'extrême gauche, on tient ainsi à faire passer l'idée que, dorénavant, « on ne nous y reprendra plus ». Sous-entendu : la prochaine fois, on restera vraiment à gauche et on veillera à empêcher tout « tournant ». Ces déclarations hypocrites n'ont pour but que d'inciter les militants politiques et ouvriers à revenir à la même stratégie (« barrer la route à la droite »), malgré sa faillite, en interdisant toute remise en cause de cette voie illusoire de transformation sociale, en fermant toute perspective politique révolutionnaire.

Il est donc important de passer au crible d'une critique non complaisante la politique conduite par les gouvernements PS-PCF dans les premières années de la gauche au pouvoir et d'examiner la réalité de ce dit « tournant » de 1983. C'est l'objet de cet article, avec ses limites et son caractère partiel. Mais ce texte a aussi pour but d'en appeler une série d'autres - sur le nationalisme et la xénophobie d'État, sur l'appui à la droite fasciste, sur

l'anticommunisme et l'offensive contre les idées progressistes, sur la politique sécuritaire et la répression dans les quartiers populaires, sur la transformation de l'État (décentralisation), sur la politique extérieure (la politique impérialiste et colonialiste, l'atlantisme, la guerre du Golfe, l'Europe), etc.

DES « AVANCÉES SOCIALES »... QUI ORGANISENT LA RÉGRESSION SOCIALE

La coalition de gauche PS-PC arrive au pouvoir en mai 1981 en promettant la mise en œuvre d'un programme audacieux de transformations sociales, une alternative au libéralisme économique et aux inégalités sociales. Cependant, dès les premières mesures adoptées par le gouvernement Mauroy, en juin 1981, il est possible de comprendre que celles-ci favorisent en réalité le patronat, sous couvert de satisfaire les « revendications des travailleurs ». Pour la gauche, remédier aux blocages giscardiens signifie avant tout pratiquer une politique dite de « relance », fondée sur l'augmentation des dépenses publiques, afin de retrouver le rythme d'accumulation capitaliste de l'après-guerre. Une telle politique, trouvée dans **les recettes éculées du keynésianisme**, a certes peu à voir avec le changement de société tant promis. Mais le nouveau pouvoir fait confiance à son appareil de propagande pour en organiser à grand bruit la promotion efficace¹. Bien qu'il n'hésite pas à comparer sa politique avec celle du Front populaire, il est évident qu'il n'y a de toute façon rien de commun avec les mesures que les capitalistes avaient dû concéder alors aux travailleurs mobilisés.

Le SMIC est augmenté de 10 % le 1^{er} juin 1981. Cette hausse est très mesurée, puisque la majoration automatique légale entraînée par la hausse du coût de la vie aurait dû être de 3,3 %, La revalorisation socialiste n'est donc en fait que de 6,7 % en pouvoir d'achat². Pour « compenser » ce coût supplémentaire, un abattement de 50 % des charges concernant les salaires inférieurs ou égaux à 1,2 fois le SMIC est

¹Si on additionne l'augmentation du SMIC et des prestations sociales, la création d'emplois publics et parapublics, les dépenses des administrations, les subventions au logement, les aides et l'industrie et les dotations en capital pour les entreprises nationalisées, la relance Mitterrand-Mauroy de 1981-1982 est en fait inférieure à la relance Giscard-Barre de 1975-1976. Elle ne représente qu'une dépense budgétaire nette d'environ 53 milliards de francs (soit 2 % de PIB), alors que la relance de 1975-1976 avait représenté 50 milliards de francs (soit 2,8 % du PIB). De plus, les socialistes au pouvoir profitent des effets de la relance préélectorale de Barre, d'un montant d'environ 20 milliards de francs. Au total, le montant global des mesures sociales octroyées par Mitterrand au lendemain du 10 mai n'est pas plus important que celui de Giscard au lendemain de son élection. Mais les aides budgétaires à l'industrie se montent tout de même à 34 milliards de francs, soit plus qu'aucun gouvernement de droite ne lui avait jamais accordé. Cf. Fonteneau Alain, Muet Pierre-Alain, *La gauche face à la crise*, Presses de la FNSP, 1985, 389 p.

² La majoration adoptée par Giscard avait même dépassé celle accordée par Mitterrand, si on calcule en hausse annuelle de pouvoir d'achat (9 % contre 8,5 %). Le « coup de pouce » au minimum vieillesse est lui aussi inférieur à celui donné par Giscard (+ 20 % contre + 21,1 %). Enfin, la progression des allocations familiales est tout aussi modérée puisque, sans mesure nouvelle, elles auraient de toute façon été majorées de 14 à 16 %. Cf. *Le Monde*, 5.06.81.

simultanément accorde aux entreprises. La hausse du salaire minimum cache donc une réduction des charges sociales patronales, vieille revendication du CNPF, toujours d'actualité d'ailleurs. Le 17 décembre, de nouvelles mesures en faveur des entreprises sont annoncées : la détaxe pour investissement est portée de 10 à 15 % et n'est plus conditionnée par l'obligation d'accroître l'emploi.

En matière d'emploi, la première décision du gouvernement PS-PC consiste à élargir le dispositif du pacte national pour l'emploi des jeunes mis en place par Raymond Barre, tant décrié jusqu'alors. Cette mesure, en multipliant les stages et les contrats emploi-formation, renforce le système des emplois précaires, La mise en place des « contrats de solidarité » par l'ordonnance du 16 janvier 1982 va permettre une extension de la précarisation, une utilisation plus rentable et systématique de la surpopulation stagnante (les jeunes pour l'essentiel). La deuxième série de mesures porte sur les créations d'emploi : hormis les emplois de fonctionnaires, ces créations traduisent elles aussi **la précarisation croissante de la force de travail**, les collectivités locales étant incitées par exemple à signer des contrats à durée déterminée (CDD).

Très rapidement, les 17 et 24 juillet, un protocole national d'accord sur « la réduction et l'aménagement de l'organisation du temps de travail » est signé par le CNPF et les syndicats (sauf la CGT, opposée à l'annualisation des heures supplémentaires). Cet accord crée un cadre vide permettant au patronat de manœuvrer à sa guise tandis que le gouvernement dégage sa responsabilité. Les négociations de branche qui s'engagent alors aboutissent, quand elles ne s'enlisent pas, à des accords privant les travailleurs des protections habituelles du droit du travail. L'abaissement de la durée hebdomadaire du travail et l'institution de la cinquième semaine de congés payés seront finalement entérinés par l'ordonnance du 13 janvier 1982. Le passage légal aux 39 heures aura pour effet de repousser les 35 heures aux calendes grecques, alors que cette mesure est présentée comme un objectif « essentiel » de son gouvernement par le premier ministre.

L'ordonnance des 39 heures ne garantit le maintien du salaire qu'au niveau du SMIC, ce qui doit se traduire par une amputation de 2,5 % du salaire nominal. Le 8 février, d'ailleurs, au forum de l' *International Herald Tribune*, Mauroy déclare : « *Qui dit partage du travail dit en effet, simultanément, partage du revenu* »³. La CFDT soutient bien entendu cette interprétation. Mais les salariés ne marchent pas : de nombreuses grèves éclatent à l'occasion de la mise en œuvre de la semaine de 39 heures. Les patrons estiment en effet que le passage à 39 heures ne signifie pas la réduction d'une heure de la durée hebdomadaire ou de vingt minutes de la durée quotidienne. Ils entendent plutôt réduire la durée des pauses ou d'autres avantages concédés antérieurement. La résistance des travailleurs oblige FO et la CGT à exprimer leur opposition à

³ Cité par Lipietz Alain, *L'audace ou l'enlissement : sur les politiques économiques de la gauche*, La Découverte, 1984, 369 p.

la réduction des salaires. Dans ce contexte où l'« état de grâce » est mis en danger, Mitterrand est contraint le 10 février de trancher en faveur du maintien du revenu. Edmond Maire parle alors de « *faux pas qui sacrifie l'emploi au pouvoir d'achat* » et le lendemain même, le ministre du travail prend soin de préciser que la compensation intégrale ne s'impose qu'au niveau du SMIC, alors que les autres salaires « *relèvent de la négociation entre partenaires sociaux* »⁴.

En fait, comme le montrera l'OFCE, la réduction de la durée du travail instaurée par l'ordonnance du 16 janvier 1982 n'aura été compensée qu'aux deux tiers pour les salaires. Par ailleurs, « *c'est par des gains de productivité que les entreprises ont compensé la baisse de la durée du travail. Ces gains ont été obtenus par l'augmentation du rythme du travail, la diminution des temps morts, le recours aux nouvelles possibilités de modulation saisonnière des horaires, la mise en service de nouveaux équipements, la réorganisation ou le développement du travail en équipes* »⁵. La réduction du temps de travail, plutôt qu'un accroissement du temps libre, traduit donc surtout **une adaptation de l'organisation du travail aux nouvelles conditions de production**.

Si la durée légale du travail est fixée à 39 heures, les dispositions de l'ordonnance du 13 janvier innovent dangereusement en ouvrant la possibilité aux employeurs de faire travailler leurs salariés 46 heures en moyenne durant douze semaines consécutives (et jusqu'à 48 heures au cours d'une même semaine). Ce qui signifie **l'élasticité de l'horaire de travail au gré du patron**, sans avoir à rémunérer les heures supplémentaires et en camouflant le chômage technique pour ne pas le payer. L'ordonnance organise également **l'élargissement du travail de nuit des femmes** en modifiant le mode de calcul des heures de nuit. Comme pour les autres mesures gouvernementales, les avantages accordés à l'extension du travail à temps partiel, qui touche principalement les femmes, sont présentés comme une avancée sociale, alors que ce type d'emploi va devenir un des moyens principaux de la précarisation de la condition salariale.

Parmi les autres « avancées sociales » que les travailleurs expérimentent rapidement, on peut noter le rétablissement, dès le 10 novembre 1981, par Nicole Questiaux, ministre de la « solidarité », du prélèvement de 1 % sur les salaires que Barre avait supprimé en février. Cette mesure entraîne une ponction de 10 milliards de francs sur les revenus des salariés (de 6 milliards seulement sur celui des entreprises) ; Mauroy et Delors envisageaient même de porter ce prélèvement à 3 %.

Quant à l'abaissement de l'âge de la retraite à soixante ans (ordonnance du 30 mars 1982), il fait basculer dans la pauvreté tous les travailleurs qui sont alors obligés de quitter leur emploi sans avoir suffisamment cotisé à l'assurance vieillesse. Comme l'ouverture du droit au minimum vieillesse n'a pas été abaissée simultanément, ces

⁴ Cf. *Le Monde*, 13.02.82.

⁵ Fonteneau Alain, Muet Pierre-Alain, *op. cit.*, p. 242.

travailleurs ne peuvent percevoir de pension correcte entre soixante et soixante-cinq ans⁶. La réforme de la retraite a aussi pour but de transférer aux caisses de retraite le financement des « retraités-chômeurs » de plus de soixante ans qui touchaient la garantie de ressources. Le nouveau système se traduit immédiatement par une baisse de revenus, puisque le système de garantie de ressources, jugé « trop avantageux » est d'abord édulcoré, avant d'être supprimé en 1983. Cette suppression plonge dans une situation aggravée les travailleurs (surtout des femmes) licenciés ou démissionnaires de plus de soixante ans qui ne peuvent justifier de 150 trimestres d'activité. Ces attaques contre les revenus des travailleurs âgés et contre les chômeurs sont particulièrement sournoises, parce que leurs conséquences sont supportées isolément et étalées dans le temps. La riposte indispensable n'a donc pas lieu, d'autant que tous les syndicats, quels que soient leurs discours, acceptent sans broncher ces premières mesures de régression sociale.

Le 16 avril 1982, « *Mitterrand et Mauroy scellent un pacte secret avec les patrons* »⁷. Préparée par un entretien Mitterrand-Gattaz à l'Élysée (il y aura dix rencontres en tête-à-tête en 1982), une réunion CNPF-gouvernement permet à P. Mauroy d'annoncer la satisfaction des revendications patronales : allègement de 10 % sur deux ans de la taxe professionnelle (11 milliards de francs en moins) et arrêt à 39 heures de la réduction de la durée hebdomadaire du travail. Surtout, l'État décide le plafonnement des charges sociales des entreprises pour un an. Le président du CNPF déclarera qu'il s'agissait de « *la décision la plus historique du septennat* »⁸. Ce gel sera en effet prorogé jusqu'à la fin de la législature, Grâce à un gouvernement de gauche, les charges fiscales des entreprises voient donc pour la première fois leur progression stoppée, et même inversée. L'État annonce en outre qu'il prendra en charge une partie des dépenses sociales des entreprises (dont 7 milliards de francs pour la 40^e heure supprimée) et 1,5 milliard de prêts bonifiés. Le 20 avril, les patrons de PME bénéficient à leur tour de mesures d'allègement de leurs charges. Toutes ces mesures ne comportent évidemment aucune obligation d'investissement ni de création d'emplois.

Dès l'élection de Mitterrand à la présidence, le PS ne cesse de répéter qu'il faut « *tenir compte de l'état de l'économie française* ». Les travailleurs doivent montrer leur « *compréhension des données de l'économie de marché* », ils doivent accepter les « *contraintes économiques inévitables dans la société moderne* », c'est-à-dire dans un capitalisme où la concurrence s'aggrave. Une de ces contraintes serait la nécessité que les capitalistes dégagent des profits élevés pour pouvoir ensuite investir. Le 14 mai 1981, dans une interview accordée à *L'Usine nouvelle*, Jacques Delors appelle donc les salariés à laisser les capitalistes

⁶ Cf. Belorgey Jean-Michel, *La gauche et les pauvres*, Syros, 1988, 223 p.

⁷ Favier Pierre, Martin-Roland Michel, *La décennie Mitterrand*, t. 1 : *Les ruptures (1981-1984)*, Seuil, 1990. Rééd. coll. Points, 1995, 708 p.

⁸ Y. Gattaz à *Europe 1*, le 19.09.87. Cf. Halimi Serge, *Sisyphes est fatigué : les échecs de la gauche au pouvoir*, R. Laffont, 1993, 478 p.

amasser les profits sur leur dos pour créer des emplois... « *après-demain* ». Une autre contrainte que les travailleurs devraient accepter, c'est « *la mobilité des facteurs de production, y compris sur le marché du travail* ». Autrement dit, pour que les capitalistes puissent accroître la productivité et maintenir un bon niveau de compétitivité, il faut que la main d'œuvre soit précarisée. De même, il faut que les salariés acceptent de « *partager le travail* », c'est-à-dire de **répartir le chômage entre eux**, qu'ils acceptent l'extension du chômage partiel que recouvre en fait la pseudo « *réduction du temps de travail* ».

Ce que les doctrinaires socialistes et leurs complices à l'extrême gauche s'évertuent donc à cacher durant tout un temps, c'est ce que dit pourtant crûment Delors dans l'interview déjà mentionnée : « *Nous sommes condamnés à l'effort* ». Autrement dit : vous, travailleurs, êtes condamnés à l'effort ! Il est vrai qu'en bon démocrate-chrétien ayant choisi l'étiquette social-démocrate, Delors se démarque d'un Barre en estimant qu'en contrepartie d'un tel effort les travailleurs auront droit à une récompense. Une double récompense même : la politique contractuelle, censée fonder la cogestion, et la diminution des inégalités. La première, qui conduira à une réelle intégration des syndicats et donc à leur désertion par les salariés, devait servir en fait à obtenir l'acceptation docile par les travailleurs des dégâts irrémédiables provoqués par un grand capital disposant d'une liberté de manœuvre maximale.

NATIONALISER POUR RESTRUCTURER LE CAPITAL PRODUCTIF

Le programme de Mitterrand prévoit également des nationalisations de grands groupes industriels et bancaires. Malgré le tapage organisé autour de l'« économie mixte à la française » (l'« autogestion des travailleurs » est passée de mode), le sens de ces mesures est pourtant aisément discernable : il s'agit de permettre au grand capital, moyennant de fortes compensations prélevées sur le budget de l'État, de se désengager de certains secteurs insuffisamment compétitifs (par rapport aux concurrents étrangers) ou qui dégagent un profit insuffisant, en les conservant et en les restructurant ou en les liquidant. Par ailleurs, l'État organise de « nouvelles filières de production » où le grand capital se réinjecte dès qu'elles deviennent rentables. Ces **nouveaux secteurs stratégiques, compétitifs sur le marché mondial**, permettent de relancer l'accumulation.

La nécessité de l'intervention de l'État tient à l'importance du capital industriel concerné par la restructuration dans une période de bouleversements technologiques. Cette intervention étatique est primordiale en France, étant donné la puissance financière

insuffisante des monopoles capitalistes, relativement à celle de leurs concurrents nord-américains ou allemands. Giscard s'était montré incapable de **mobiliser l'ensemble des capacités financières du capitalisme national**, condition de la survie de l'impérialisme français. Le PS au pouvoir, qui invoque des arguments « moraux » destinés à camoufler ses objectifs, permet enfin aux grands groupes industriels d'avoir réellement les moyens de leur restructuration pour développer une logique de spécialisation mondiale. Le redéploiement et la restructuration du système productif, qui n'avaient concerné que la sidérurgie sous le gouvernement Giscard-Barre, peuvent ainsi s'accélérer sous un gouvernement de gauche. La chimie lourde, les télécommunications, les charbonnages... vont connaître une profonde mutation de leur appareil industriel.

Le nouveau pouvoir s'est fixé comme objectif - comme l'indique clairement le Plan intérimaire de 1982 - de mobiliser le capital financier et de l'orienter vers le capital productif, en exerçant une contrainte sur sa propre logique de recherche du profit. C'est pourquoi le gouvernement socialiste décide de restructurer le secteur bancaire pour réorienter de manière efficace l'épargne vers l'appareil productif. Sans remédier directement à la sous-capitalisation structurelle des groupes industriels français, l'État permet ainsi à ces groupes d'« *augmenter leurs fonds propres en levant des capitaux sur le marché financier grâce à leurs filiales (Alcatel, Thomson, CSF...)* », parfois dénationalisées⁹.

Le consensus gauche-droite sur cette politique donne une grande liberté de manœuvre au gouvernement : après 1981, contrairement à 1978, la politique de nationalisations n'est l'objet d'aucune controverse réelle de la part de l'opposition ou du patronat. Les partis bourgeois dans leur ensemble admettent que cette politique est conforme aux intérêts de l'impérialisme français. Ils comprennent qu'il ne s'agit nullement d'une « étatisation de l'économie », car si les nationalisations permettent à l'État d'intervenir davantage, c'est avant tout pour favoriser une plus grande mobilité du capital, tout en désarmant des travailleurs paralysés par l'illusion social-démocrate. La seule contestation un peu véhémente à propos des nationalisations porte sur les méthodes d'indemnisation. Le Conseil d'État décide alors d'améliorer le sort des « pauvres » actionnaires et le PS s'exécute de bonne grâce, à tel point que l'opposition lui reproche alors... le coût trop important des nationalisations !

⁹ Cohen Élie, « Nationalisations : une bonne leçon de capitalisme » in *Politique économique*, n° 1, avril 1986, reproduit dans *Problèmes économiques*, n° 1972, 30 avril 1986.

Mais, au fond, le résultat des nationalisations est pour les capitalistes tout à l'honneur de la gauche. En effet, grâce à l'État socialiste, **les coûts de la restructuration industrielle ont été socialisés**, les groupes ont pu se désinvestir des secteurs non compétitifs, assainir et renflouer leurs secteurs compétitifs, le système financier a été modernisé. Bref, « *la nationalisation a été la condition de l'accélération du processus de libéralisation et d'ouverture de l'industrie française. [...] Seul un gouvernement de gauche pouvait faire prendre résolument à la France, à son corps défendant, le virage de l'économie de marché* »¹⁰.

Et seul un gouvernement de gauche pouvait utiliser un discours de progrès social pour faire passer les dizaines de milliers de licenciements exigés par les restructurations et la restauration de la rentabilité du capital des grands groupes industriels.

RIGUEUR DE GAUCHE POUR FAIRE BAISSER LES SALAIRES

Le remède du Parti socialiste pour redresser la situation du capitalisme français est simple : il consiste, dans un premier temps, à accroître les prélèvements de l'État sur les salariés (qui vont nourrir les aides aux capitalistes) et à limiter ou à supprimer les augmentations de salaire nominal. Comme le dit Mitterrand lui-même : pour retrouver une accumulation viable, il faut reconstituer les marges des entreprises. Ainsi, dans le partage de la valeur créée par le travail ouvrier, la part du salaire doit diminuer, tandis que la part du profit doit augmenter. La spécificité des socialistes est d'obtenir ces résultats en faisant jouer la « politique contractuelle ». Si ces mesures ne sont pas suffisantes, l'imagination socialiste prévoit dès le Plan intérimaire de faire baisser le salaire nominal, voire de s'attaquer au salaire réel lui-même.

Les dix-huit ordonnances sociales de janvier-mars 1982 permettent de lancer une première attaque directe contre les travailleurs. La **remise en cause de l'unité du système de protection sociale**, c'est-à-dire de tous les avantages acquis par les travailleurs, est menée au nom de la nécessité de la « déréglementation ». Sous prétexte d'aménagement ou de réduction des horaires de travail et de meilleure utilisation des équipements productifs, le patronat a les mains libres pour accroître la productivité et pour augmenter l'intensité du travail. L'effort de propagande pernicieux des socialistes, servilement relayés par la direction de la CFDT, consiste à présenter ces graves mesures antisociales comme une amélioration des conditions de vie.

Mais les socialistes ne peuvent d'emblée obtenir des syndicats qu'ils imposent aux travailleurs de participer au processus de baisse de leurs

¹⁰ *Ibid.*

salaires. Au contraire, la pression ouvrière avait encore pu empêcher la réduction salariale programmée par l'ordonnance sur les 39 heures.

Avec la seconde dévaluation du franc, le 12 juin 1982, Mitterrand et Mauroy estiment qu'il est temps de lancer la **première attaque généralisée pour obtenir la baisse du salaire réel**. L'effet de surprise est indispensable, afin d'éviter que « le peuple de gauche » ne réagisse. Trois jours avant, alors que le plan est déjà prêt, Mitterrand tient une conférence de presse au cours de laquelle il se refuse à parler de « rigueur ». S'il incite le pays à l'« effort », il se garde bien de laisser entendre que des mesures exceptionnelles vont être prises. Au contraire, l'Élysée et Matignon utilisent à fond les médias complaisants pour faire croire qu'il n'est pas question d'aller vers des jours difficiles. Conscients de l'impossibilité d'expliquer le mauvais coup qui se prépare, Mitterrand et Jospin rejettent même l'idée de dire la vérité aux militants socialistes : « *Ils le verront assez tôt sur leurs feuilles de paie.* »¹¹

Le gouvernement PS-PC peut alors **réaliser ce qu'aucun gouvernement de droite n'avait osé faire** : il anéantit la loi du 11 février 1950 sur la liberté de négociation en bloquant par la voie légale les salaires pendant quatre mois. Le prétexte est de s'attaquer à l'inflation, et notamment de réduire le différentiel handicapant la compétitivité des entreprises françaises. Orchestrée par Delors, une campagne éhontée se répand dans la presse de gauche pour présenter l'indexation des salaires directs sur les prix comme la cause de l'inflation. Le 21 mai 1982, devant la 5^e conférence nationale des sections et groupes socialistes d'entreprises, Mauroy avait déjà déclaré : « *Les hausses nominales excessives des revenus et des salaires entretiennent l'inflation et privent notre économie des moyens de créer des emplois.* »¹² Durant l'été 1982, malgré le blocage officiel des prix, une partie de ceux-ci continuent cependant à augmenter, par suite des conséquences de la dévaluation sur les produits importés. Quant aux autres, ils doivent rattraper leur retard à la sortie du blocage. Le gouvernement souhaite clairement que les salaires ne suivent pas : il ne s'agit plus de prétendre maintenir le pouvoir d'achat, il s'agit d'**imposer la désindexation, c'est-à-dire la baisse du salaire réel**.

À la sortie du blocage, des négociations salariales s'ouvrent dans la fonction publique. Les propositions de Le Pors, ministre PCF, reviennent à programmer une baisse du pouvoir d'achat des salaires directs de 3 %¹³. Les fonctionnaires dénoncent la provocation. Pour vaincre les résistances syndicales, Le Pors concède alors une clause de sauvegarde annuelle. Cet engagement de l'État ne sera même pas respecté un an plus tard et le gouvernement ne lâchera pas le 1 % d'augmentation rétroactive promis. **Les syndicats ont de fait accepté l'abandon de l'échelle mobile des**

¹¹ Favier Pierre, Martin-Roland Michel, *op. cit.*, p. 510.

¹² *Libération*, 22-23.05.82, cité par Beaud Michel, *Le mirage de la croissance*, t. 1 : *La politique économique de la gauche*, Syros, 1983, 214 p.

¹³ Cf. Bihl Alain, *La farce tranquille : normalisation à la française*, Spartacus, 1986, 208 p.

salaires, résultat décisif qui met fin à l'indexation trimestrielle mise en place sous Barre. Delors incite immédiatement le patronat à suivre cet exemple : dans le secteur privé, une centaine d'accords vont ouvrir la voie à la désindexation généralisée¹⁴. Cette victoire du gouvernement a pu être remportée sans combattre, aucune véritable opposition ne s'étant vraiment exprimée du côté des travailleurs et de leurs syndicats.

L'offensive se poursuit donc, sous la forme d'un plan de « maîtrise des finances sociales » qui entre en vigueur en novembre. Ce nouveau plan met ouvertement fin aux « avancées sociales » en dictant des mesures que la droite n'aurait jamais pu prendre : blocage des prestations au niveau de l'inflation, restriction des dépenses hospitalières, institution d'un forfait hospitalier journalier non remboursable. Par ailleurs, il comporte un relèvement des cotisations à l'assurance chômage de 0,6 % pour les salariés et l'instauration d'une « contribution de solidarité » de 1 % du salaire brut, à laquelle pour la première fois les fonctionnaires sont assujettis. Celle-ci fait rentrer 10 milliards de francs dans les caisses de l'UNEDIC. Le décret Bérégovoy du 24 novembre permet en outre de réaliser **11 milliards de francs d'économies en 1983 sur l'indemnisation des chômeurs**. En effet, le régime d'assurance-chômage est profondément modifié : diminution des allocations versées aux nouveaux bénéficiaires de préretraite, passage de trois à six mois du temps d'activité nécessaire pour « bénéficier » des allocations chômage, réduction de la durée d'indemnisation du chômage économique de un an à six mois... Selon l'UNEDIC, ces mesures réduisent le nombre de chômeurs indemnisés, par rapport à la législation antérieure, d'environ 230 000 en 1983. « *Les chômeurs non indemnisés, qui ne purent bénéficier des solidarités familiales, vinrent grossir le flux des "nouveaux pauvres" à partir de l'hiver 1983.* »¹⁵ Tandis que la CFDT porte « une appréciation positive » sur le plan Bérégovoy, la CGT en critique quelques dispositions, mais sans parvenir à y voir une régression sociale en bonne et due forme.

AUSTÉRITÉ SOCIALISTE ET PAUPÉRISATION CROISSANTE

Ces premières mesures inaugurent un processus de dégradation continue du niveau de vie des travailleurs. Edmond Maire vend d'ailleurs la mèche en déclarant le 31 janvier 1983, après avoir rencontré Mitterrand : « *L'hypothèse d'un deuxième plan de rigueur*

¹⁴ Dès le 24 juin, *Le Monde* avait pu titrer : « Vers une réduction du salaire disponible en 1982 ». R. Barre lui-même devra le reconnaître : « *Le gouvernement socialiste a fait à certains milieux patronaux le cadeau dont ceux-ci ont toujours rêvé : transférer à l'État la responsabilité de freiner l'évolution des salaires.* » (*Réflexions pour demain*, Hachette, 1984, p. 104.) Ce « cadeau » de la gauche au patronat, d'une valeur jamais atteinte auparavant, est estimé à 230 milliards de francs, « *prélevés entièrement sur les salaires* ». « *Comparées à ce don, les faveurs publiques dispensées par l'ex-majorité ne sont que broutilles.* » (Cotta Alain, *La France en panne*, Fayard, 1991, cité par Halimi Serge, *op. cit.*, p. 414.)

¹⁵ Fonteneau Alain, Muet Pierre-Alain, *op. cit.*, p. 329.

doit maintenant être envisagée »¹⁶. Déclaration calculée et en même temps quelque peu intempestive, car Mitterrand n'a pas l'intention d'annoncer la nouvelle cure d'austérité avant les élections municipales des 6 et 13 mars. Le Parti socialiste espère encore limiter sa déroute lors de ce premier scrutin national depuis 1981. Mais les mensonges n'y font rien : l'« état de grâce » est bel et bien terminé, comme l'ont montré les ouvriers de l'automobile en grève¹⁷ et comme le confirment les résultats électoraux. La gauche perd trente et une villes de plus de 30 000 habitants.

Le 25 mars 1983, suivant une nouvelle dévaluation du franc et la formation du troisième gouvernement Mauroy, le plan de rigueur présenté par Delors est adopté au conseil des ministres. Mitterrand interdit de parler d'austérité et prétend continuer la même politique de gauche. Nul tournant dans le septennat, donc, mais parce que ce nouveau plan se situe parfaitement dans la continuité de toutes les mesures réactionnaires déjà prises en 1982 (et 1981). Le programme du nouveau gouvernement PS-PC ne fait qu'accentuer et durcir la politique antipopulaire du pouvoir¹⁸ : **baisse du pouvoir d'achat** (institution des vignettes alcool et tabac, forfait hospitalier différé jusqu'alors, prélèvement de 1 % sur les revenus imposables, hausse des tarifs publics), **épargne forcée** (emprunt obligatoire égal à 10 % du montant de l'impôt sur le revenu), **chômage accru...** La ponction prévue sur le revenu des ménages doit s'élever à plus de 35 milliards de francs. Une réduction de 20 milliards de francs des dépenses publiques est également décidée¹⁹. Le budget de 1984, voté à l'automne, aggravera ces coupes budgétaires. Delors triomphe : il explique qu'« *il faut frapper vite et fort* ». Barre approuve chaudement l'austérité socialiste²⁰. La CFDT et les

¹⁶ Favier Pierre, Martin-Roland Michel, *op. cit.*, p. 548.

¹⁷ Comme le rappelle Lipietz, « *la gauche au pouvoir vit surtout [dans ces grèves] un sabotage de la bataille pour l'équilibre du commerce extérieur, et un désastreux exemple de son incapacité à maintenir l'ordre dans l'usine. [...]* Paul Quilès, *au soir des municipales de mars 83, osa imputer la défaite de la gauche à la télévision : elle avait montré sur le vif la lutte de la classe ouvrière* » (Lipietz Alain, *op. cit.*, p. 131). Plus grave, Mauroy et Auroux dénoncent la révolte des travailleurs immigrés en osant l'expliquer par l'influence d'« ayatollas » intégristes. La gauche au pouvoir s'oppose ainsi directement à une fraction de la classe ouvrière en la désignant comme ennemie de la nation. « *L'extrême droite, souligne Lipietz, n'avait plus qu'à tirer les marrons du feu.* »

¹⁸ L'Allemagne qui a fait des concessions au cours des négociations monétaires à Bruxelles peut se permettre quelques injonctions à la France. Avec le plan Delors, le mythe PS du « socialisme à la française » a donc bien vécu et il prend clairement la forme d'un alignement complet sur les politiques libérales des partenaires de la Communauté européenne.

¹⁹ Au total, la facture de la rigueur (65 milliards de francs en 1983) dépasse largement le coût des mesures de « relance » en 1981 !

²⁰ Pour Simonnot, « *l'austérité et la rigueur monétaire [sont] un barrisme sans Barre, maquillé, honteux, dégradé. [...]* Un barrisme plus sévère encore, puisqu'il programme, tout en disant le contraire, la réduction du pouvoir d'achat des salariés, ce à quoi n'avait jamais

économistes de gauche font chorus en répétant que « *les Français consomment trop* ». Edmond Maire va même jusqu'à demander qu'on aggrave le plan de rigueur. Et Jospin, en secrétaire zélé du PS, essaie de défendre l'austérité en prétendant que la rigueur ne serait qu'une « *parenthèse* ».

Le président du CNPF, lui, s'est engouffré dans cette « parenthèse ». Au Forum de l'Expansion, il déclare : « *Il faut faire baisser le pouvoir d'achat. [La politique du gouvernement offre] une chance de faire passer un abaissement considérable des salaires, pour une fois que les syndicats se tiennent à carreau.* »²¹ Fin 1983, la chose est en bonne voie, puisque les salaires ont perdu 1 % en pouvoir d'achat, la hausse des prix sur les deux ans ayant atteint 19 % au lieu des 18 % prévus. Le 15 septembre 1983, à la télévision, Mitterrand abandonne officiellement toute référence au programme social-démocrate. Inspiré et conquis par l'exemple de Reagan, il annonce la baisse des prélèvements obligatoires - impôts et charges sociales -, réhabilite le profit et loue l'efficacité de l'entreprise. La mode idéologique à droite comme à gauche est maintenant au désengagement de l'État et le **programme libéral de la gauche** va bien plus loin que ce qu'ont fait Giscard ou Barre²². La protection sociale peut être liquidée, les chiffres du chômage peuvent s'envoler. De nouvelles taxes (sur l'essence) ou la hausse des tarifs publics (téléphone) vont compenser les baisses de recettes de l'État dont la politique fiscale ouvertement libérale ne peut conduire, on le sait, qu'à un accroissement des inégalités et des disparités sociales²³.

L'été 1983 voit le début des **dégraissages massifs dans les grandes entreprises**, conséquence de la soumission inévitable à « la réalité des contraintes économiques » et condition de l'« indispensable modernisation industrielle », dont le ministre de l'industrie, Fabius, se fera le chantre en octobre devant l'Assemblée. Le 21 juillet, Peugeot-Talbot annonce 7371 licenciements. Les

osé penser M. Barre lui-même. » (Simonnot Philippe, *Le grand bluff économique des socialistes*, Lattès, 1982, 248 p.)

²¹ *Le Monde*, 20.10.83. Les experts de gauche de l'influente Fondation Saint-Simon (Minc, Rosanvallon...) avaient préconisé quant à eux une baisse immédiate du pouvoir d'achat de 5 %.

²² Mitterrand, il est vrai, avait clairement annoncé, dès le premier meeting de sa campagne électorale, le 7 mars 1981 : « *Mon action doit tendre à délivrer le pays du carcan du dirigisme étatique et de la bureaucratie technologique. [...] Aller au-delà de la part du prélèvement fiscal et social auquel nous sommes parvenus, c'est-à-dire 42 % du PIB, ce serait ruiner l'initiative, priver ceux qui ont apporté leur travail d'un juste bénéfice.* » Simonnot note que ce discours « *s'inspire en droite ligne des critiques néolibérales à l'encontre de l'État-providence* » (Simonnot Philippe, *op. cit.*, p. 102-103).

²³ « *La réduction des impôts sur le revenu bénéficiera surtout aux contribuables aisés.* » (*Le Monde*, 9.11.84)

travailleurs en lutte de Citroën-Aulnay et Talbot-Poissy (des OS immigrés pour l'essentiel) affrontent la violence du patron et de ses milices fascistes, mais ils ont aussi face à eux le gouvernement d'union de la gauche qui autorise 1905 licenciements à Poissy et envoie la police, le 31 décembre à deux heures du matin, pour faire évacuer par la force les ateliers occupés.

Les suppressions brutales d'emplois dans l'automobile ne sont que le prologue à l'énorme vague de licenciements que vont provoquer les restructurations industrielles. Les réductions massives d'effectifs doivent s'accélérer en 1984, car Mitterrand souhaite en terminer au plus vite, bien avant les élections législatives de 1986²⁴. Les ouvriers des charbonnages, des chantiers navals et de la sidérurgie vont tour à tour subir les effets cruels de la politique gouvernementale d'« adaptation à la compétition internationale ». Fin février, Mauroy, qui avait promis en 1981 d'augmenter la production de charbon, annonce un plan de 6000 suppressions d'emploi sur cinq ans : c'est en particulier la fin déclarée des mines du Nord. Le 1^{er} mars, le couperet tombe sur les chantiers navals dans lesquels 5000 emplois vont être supprimés en trois ans sur 18 000. Enfin, le 29 mars, le conseil des ministres approuve le plan qui tranche dans le vif de la sidérurgie en liquidant plus de 25 000 emplois.

Les licenciements massifs d'un côté et la précarisation croissante des emplois de l'autre entraînent la progression rapide du nombre de chômeurs (110 000 de plus en 1983, et le rythme s'accélère à partir de l'automne 1984, atteignant + 25 % par an). Mais patronat et gouvernement prétendent que l'entretien de cette armée industrielle de réserve leur coûte de plus en plus cher. C'est ainsi qu'est signé le 10 janvier 1984 un protocole patronat-syndicats visant à réduire l'indemnisation du chômage, suivi le 9 février d'un **accord remettant gravement en cause le fonctionnement de l'assurance-chômage**. Cet accord, ratifié par Bérégovoy, Ralite et tous les syndicats (y compris la CGT, qui n'avait pas signé le protocole du 10 janvier), crée deux systèmes distincts d'indemnisation du chômage : un régime d'assurance financé par les cotisations salariales et patronales et un régime de solidarité financé par l'État. L'accord comprend en outre toute une série de mesures restrictives et contraignantes : suppression de l'allocation spéciale pour les licenciés économiques, renforcement du lien entre durée d'affiliation et durée d'indemnisation, diminution du taux d'indemnisation, dégressif en fonction de la durée et de l'âge,

²⁴ « "Il faut trancher dans le vif", arbitre François Mitterrand en donnant au gouvernement cette consigne terrible : "Soyez cruels." » (Pfister Thierry, *La vie quotidienne à Matignon au temps de l'Union de la gauche*, Hachette, 1985, rééd. Gallimard, Folio actuel, 1986, 372 p.)

diminution de la durée initiale de versement des indemnités d'assurance-chômage, augmentation de la cotisation des salariés.

La création de deux catégories de chômeurs débarrasse le patronat de la majeure partie des coûts du chômage qu'il suscite lui-même : les jeunes et les femmes demandeurs d'un premier emploi, les chômeurs de longue durée de plus de 50 ans, les licenciés de plus de 55 ans sont désormais confiés à la « solidarité nationale ». Mais cette « gestion sociale » du chômage a elle-même ses limites, puisque l'allocation d'insertion, réservée aux jeunes et aux femmes (à certaines conditions) est limitée à un an, et l'allocation de solidarité réservée aux chômeurs de longue durée à six mois, renouvelables ; de plus, il est institué un délai de carence (entre trois et six mois) lors du passage entre les deux régimes. Ces mesures contribuent donc à accroître la paupérisation des chômeurs. Subissant la baisse de leur indemnisation, privés pour beaucoup de toute ressource, ils vont rejoindre le bataillon des « nouveaux pauvres » créés par la politique mitterrandienne.

Le 17 juin 1984, aux élections européennes, le PS réalise son plus faible score depuis 1973 (20,9 %) et la gauche dans son ensemble obtient son pourcentage le plus bas depuis 1958. Un mois plus tard, Mitterrand lâche Mauroy dont l'image réformiste social-démocrate ne peut plus servir et nomme à Matignon un socialiste « libéral-moderniste », Laurent Fabius.

SYNDICATS, LOIS AUROUX ET LUTTES DE CLASSE

En mai 1981, le Parti socialiste réclame et obtient des syndicats (de la CGT, en premier lieu) qu'ils fassent jouer la « solidarité gouvernementale » dans les entreprises, ce qui permet d'étouffer dans l'œuf toute contestation organisée de sa politique visant à dégrader les conditions de vie et de travail des masses populaires. Toute opposition, fût-ce au simple plan syndical, est donc muselée ; toute expression d'une voix progressiste ou révolutionnaire s'opposant à cette politique est impitoyablement combattue.

En effet, la gauche au pouvoir prétend œuvrer en faveur des travailleurs. Les lois Auroux, par exemple, sont présentées par Marchais, en janvier 1984, comme une grande conquête ouvrière. Sous le prétexte de l'« expression directe », les lois Auroux cherchent en fait à **embrigader l'ensemble des travailleurs dans la collaboration de classe** pour qu'ils participent à leur propre exploitation. En effet, les réunions obligatoires organisées par les patrons sur le temps de travail ne peuvent en aucun cas, selon la loi, servir à exprimer les revendications ouvrières. Le droit d'expression

selon les lois Auroux « *exclut les questions qui se rapportent au contrat de travail, aux classifications, aux contreparties directes ou indirectes du travail, à la détermination des objectifs généraux de production de l'entreprise.* » De fait, sous couvert de « *nouvelle citoyenneté dans l'entreprise* » ou de « *démocratie directe* », les « groupes d'expression », présentés à grand bruit comme l'innovation la plus dérangeante pour les patrons, deviennent rapidement des « cercles de qualité » à la japonaise, dont la finalité n'est que l'amélioration de la productivité.

En les obligeant à attendre la négociation annuelle dans l'entreprise, les lois Auroux visent en outre à **dissuader les travailleurs de faire grève**. Comme l'obligation de négocier n'implique aucunement l'obligation de parvenir à un accord, le patronat est en position de force pour engager des discussions de pure forme et imposer finalement les décisions qu'il avait préalablement arrêtées. En matière de conditions de travail, le droit de retrait donne en principe à tout salarié le droit de quitter son poste s'il estime que celui-ci présente un danger. Cette disposition, très peu mise en pratique au demeurant, a cependant pour effet de dégager plus encore la responsabilité des patrons, puisque tout accident du travail est désormais censé résulter d'une mauvaise estimation de la part du travailleur.

Le PCF et la CGT considèrent les lois Auroux comme un tremplin pour réaliser leurs plans d'encadrement du prolétariat. Ils prennent appui sur ces lois, non pour mener la lutte de classe contre les capitalistes, mais pour mobiliser les ouvriers dans la bataille pour « *le contrôle économique de la marche générale de l'entreprise* », pour « *introduire la lutte de classe dans la gestion* ». Les dirigeants de la CGT affirment ainsi vouloir intervenir sur les coûts de production (en fait, permettre au capital de réaliser des économies). Ces nouveaux experts-comptables syndicaux s'attaquent aux « *gaspillages* » et prétendent contribuer à améliorer la qualité des produits. Après avoir examiné le bilan et la comptabilité analytique de l'entreprise, ils décident que telle revendication est « réaliste » et que telle autre ne l'est pas. C'est ce qu'ils appellent désormais « négocier dans de bonnes conditions ». Bref, il ne s'agit plus pour eux de descendre dans les ateliers mobiliser les ouvriers mais, de connivence avec les patrons, d'obtenir pour leurs bureaucrates des comités d'entreprise, déguisés en syndicalistes, des pouvoirs de contrôle qui leur permettront de recueillir quelques miettes sur le dos de la grande majorité des travailleurs.

La direction de la CGT contribue à écraser toute dynamique sociale en proclamant arrivée l'ère de la concertation et du consensus, en

assurant aux salariés que désormais ils seront entendus avant que les décisions ne soient prises dans les entreprises. En réalité, pour citer un exemple marquant, lorsque le gouvernement Rocard décidera de l'accord Renault-Volvo en février 1990, le comité central d'entreprise et le conseil d'administration de Renault ne seront informés qu'après-coup. On comprend dans ces conditions le manque d'empressement des salariés à s'emparer de « leurs » droits.

De son côté, après les avoir parfois critiquées, le patronat tirera un bilan globalement positif des lois Auroux. Ainsi, selon *L'Usine nouvelle*, la rénovation des règlements intérieurs prévue par la loi du 4 août 1982 « a été l'occasion de revenir sur des tolérances, jugées excessives, notamment en matière d'absence ou de respect des horaires de travail »²⁵.

À l'encontre du discours officiel, les lois Auroux contribueront à **l'affaiblissement durable du mouvement syndical**. Les « groupes d'expression », dirigés le plus souvent par des cadres ou des ouvriers non syndiqués, sont utilisés par le patronat pour court-circuiter les délégués syndicaux, Alors que le PDG de Peugeot-Citroën, Calvet, souhaite publiquement que les syndicats demeurent forts, les patrons ne se privent pas d'utiliser les lois Auroux pour tenter d'enrôler directement les travailleurs - du moins « l'élite ouvrière et technicienne », c'est-à-dire l'aristocratie ouvrière - afin de faire échec à des mouvements lancés par des sections syndicales combatives. Ils entendent donner des « responsabilités » dans l'entreprise à une bureaucratie ouvrière qu'ils contrôlèrent. Nombre de militants vont eux-mêmes sacrifier leur travail avec la base à leur participation dans les nombreuses instances de concertation. En conséquence, les lois Auroux aboutiront d'une part à la bureaucratisation croissante d'une minorité de responsables syndicaux, d'autre part, à la baisse du taux de syndicalisation, qui passe en dix ans de 20 % à 11 %. Cet effondrement est encore plus marqué chez les ouvriers et employés, la base sociale théorique de la gauche (respectivement de 25 à 12 % et de 22 à 7 %). Il témoigne dans un sens de la persistance des traditions de lutte du prolétariat français.

La CFDT avait prétendu dans les années soixante-dix opérer son « recentrage » : dorénavant, son action devait se dérouler dans le champ social et ne plus dépendre de choix politiques. C'est sans doute pour cette raison qu'au lendemain de mai 1981 quatre de ses dirigeants deviennent hauts fonctionnaires ou ministres ! Jacques

²⁵ *L'Usine nouvelle* n° 23, 6.06.85, cité par Garnier Jean-Pierre, Janover Louis, *La deuxième droite*, Laffont, 1986, 276 p.

Chérèque, son dirigeant en second, ancien secrétaire de la fédération des métallos, est même nommé en 1984 préfet-délégué en Lorraine, chargé de désamorcer la protestation violente des sidérurgistes. Sous l'œil bienveillant du pouvoir, au nom de la modernisation, le syndicat de la « deuxième gauche » applaudit et encourage toutes les mesures gouvernementales de régression sociale, aide efficacement les patrons à contourner et à mettre en pièces le code du travail, contribue à remettre en vogue les vieilles valeurs du libéralisme : rationalité du marché, désengagement de l'État, autonomie individuelle, liberté d'entreprise. Faisant preuve de « responsabilité », la CFDT préconise la « solidarité dans l'austérité », après avoir dissimulé sous un verbiage « révolutionnaire » (les fameuses revendications qualitatives), dans les années 70, ses efforts pour éloigner la classe ouvrière de la lutte pour les salaires.

Le patronat ne peut que se féliciter de négocier avec un syndicat aussi réaliste. D'autant que, de son côté, la CGT ne se livre à aucune surenchère antigouvernementale, même lorsque les conséquences de la rigueur commencent à se faire lourdement sentir. Le 7 septembre 1982, alors que les salaires sont bloqués depuis trois mois et que des mesures d'austérité sont à l'ordre du jour, Henri Krasucki, son secrétaire général, calme les milliers de militants qui l'écoutent : « *Il est assurément vrai qu'il ne serait pas réaliste de prôner le "tout ou rien" et nous ne le faisons pas.* »²⁶

Et pourtant, la colère des travailleurs s'est déjà manifestée de manière éclatante avec les premières grèves ouvrières, très dures, contre le patronat et la gauche au pouvoir (Renault-Flins et Citroën-Aulnay). La CGT tente de conserver le contrôle de la situation. « *Pendant ces deux conflits, comme dans celui de Talbot à Poissy, deux mois plus tard, un front uni gouvernement-CGT se met en place. Facilité par l'union de la gauche, il permet de contenir les débordements de grévistes mal contrôlés par les syndicats et, à plusieurs reprises, les affrontements avec les forces de l'ordre. À l'époque, le téléphone fonctionne jour et nuit entre la CGT et le gouvernement.* »²⁷ Solidaire de Ralite, la CGT impose à sa section de Poissy de trahir sa base en acceptant les deux mille licenciements, alors que la CFDT locale ose dénoncer la « tromperie gouvernementale ».

Cette solidarité de la CGT avec le ministre PCF de l'emploi - plutôt qu'avec les travailleurs victimes de ses décisions - ne se démentira pas lors de la signature de l'accord honteux du 9 février 1984 qui

²⁶ Simonnot Philippe, *op. cit.*, p. 165.

²⁷ Favier Pierre, Martin-Roland Michel, *op. cit.*, p. 498.

casse l'assurance chômage. La CGT tentera de prétendre dans *L'Humanité* qu'« elle s'y est opposée jusqu'au bout » et même de laisser entendre, dans *Le Peuple*, qu'elle ne l'a pas du tout signé. La vérité est bien dure à avouer aux travailleurs.

L'OPPORTUNISME SUICIDAIRE DU PCF

En 1971, le Parti socialiste se reconstitue en agrégeant ce qui reste de la vieille SFIO moribonde et différents courants de la gauche « moderniste ». Le développement du nouveau parti accompagne le gonflement des couches moyennes salariées qui contestent la gestion conservatrice traditionnelle gaulliste ou giscardienne. Si le PS sait recruter les militants issus de ces couches qui se mobilisent dans les « nouveaux mouvements sociaux » (régionalisme, écologisme, féminisme...), il a perdu le caractère populaire et ouvrier de l'ancienne organisation social-démocrate. La CFDT est certes pour lui un relais efficace dans les entreprises, mais cette « deuxième gauche » autogestionnaire n'encadre pas réellement la classe ouvrière et ne peut lui permettre de contrôler sa masse fondamentale. C'est pourquoi le PS a besoin en 1981 de l'alliance avec le PCF, malgré les liens qui unissent celui-ci à l'Union soviétique, afin de prévenir toute explosion sociale chez les travailleurs. Mitterrand assure ouvertement par ailleurs qu'il réussit par là à saper l'influence de ce parti. L'ampleur de l'attaque en règle projetée contre les travailleurs exige l'appui actif du PCF et de ses divers relais, en premier lieu celui de la CGT, premier syndicat dans les entreprises.

En 1981, le PCF soutient de manière totalement opportuniste le PS et Mitterrand, ce vieux politicien, cheval de retour de la IV^e République, qu'il avait lui-même sorti des oubliettes de la réaction en 1965. Il décide de **participer au gouvernement socialiste sans programme, sans contrat, sans garanties**. C'est ainsi que le PCF se retrouve prisonnier d'une stratégie suicidaire qui l'a conduit à appuyer un « allié » qui cherche à l'isoler, qui le contraint d'approuver une politique qui le marginalise et le paralyse. Ce parti qui s'est lui-même placé dans cette position soumise voit sa dégénérescence s'accélérer. Cela l'amène notamment à aller plus loin dans le reniement des dernières références au marxisme-léninisme, y compris en rejetant les éléments révolutionnaires de son propre passé. Cela le conduit aussi à assumer la sale tâche de faire lui-même la police dans les entreprises et ailleurs pour étouffer

toute voix contestataire s'opposant à la politique bourgeoise du pouvoir socialiste.

Cette ligne entraîne le PCF à prendre des positions qui déconcertent parfois ses propres militants. Ainsi, lorsque le gouvernement décide le 18 novembre 1981 de recourir à l'article 38 de la Constitution pour réaliser une partie de son « programme social », c'est-à-dire de recourir aux fameuses ordonnances jugées auparavant « antidémocratiques » et « antiparlementaires », **le PCF applaudit à ce recours aux pouvoirs spéciaux**, avec empressement et même avec un soulagement non dissimulé. Les ordonnances l'aident en effet à préserver son image de défenseur des intérêts des travailleurs : alors qu'il se trouve obligé de soutenir activement la politique réactionnaire du PS, ce procédé lui permet de le faire sans trop se compromettre.

Les ministres PCF peuvent ainsi contester en paroles quelques aspects des ordonnances... pour finalement s'y rallier au nom de la solidarité gouvernementale. De leur côté, après avoir bataillé verbalement contre le patronat qui « bloque les réformes », qui « sabote l'œuvre rénovatrice du gouvernement », les députés du PCF n'ont plus qu'à ratifier docilement des dispositions d'ailleurs déjà appliquées. En même temps, les dirigeants de ce parti s'emploient à prévenir et à étouffer tout mouvement populaire risquant de déchirer l'enveloppe démagogique des mesures gouvernementales, mesures dont le but est pourtant bien de trancher dans les avantages durement acquis par les travailleurs.

Avec l'attaque contre les salaires lancée par le gouvernement Mauroy en 1982, on voit se perfectionner cette singulière division du travail au sein du PCF.

Ainsi, au lendemain de la conférence de presse du 9 juin de Mitterrand, la direction du parti apporte sa contribution à la mystification en clamant avec le PS que la nouvelle étape annoncée sera en continuité totale par rapport aux orientations jugées positives de 1981. Marchais déclare que « *Mitterrand a confirmé le cap* ». Rigout, alors ministre, confiera plus tard : « *L'austérité passe sans problème. Le Parti n'est pas effleuré par l'idée de quitter le gouvernement et L'Humanité continue de se comporter comme un journal officiel.* »²⁸

Tandis que la CGT ne peut trop ouvertement accepter la baisse des salaires mais se refuse cependant à engager la lutte, les ministres PCF appuient avec discipline les décisions de leurs alliés au gouvernement. Quelques meetings sont organisés où les orateurs,

²⁸ Favier Pierre, Martin-Roland Michel, *op. cit.*, p. 511.

pour manifester une opposition de façade, font entendre leur rhétorique antipatronale. Mais le 23 juin, le gouvernement obtient à l'Assemblée **la confiance des députés du PCF**, avant que ceux-ci ne votent honteusement le 28 juin la loi de blocage, la procédure de l'article 49-3 évitant au PCF d'avoir à assumer trop ouvertement son soutien à cette première grande offensive antiouvrière de la gauche. Le dialecticien Marchais ne laisse pas passer l'occasion de sortir ce mot historique : « *Évidemment, nous voterons [le plan gouvernemental]. Mais vote ne signifie pas approbation, au contraire* »²⁹ !

L'année suivante, le 25 mars 1983, au conseil des ministres, **Fiterman approuve au nom du PCF le plan d'austérité**. Il faut attendre le 8 avril pour que Marchais émette quelques réserves à propos de la politique économique et sociale du gouvernement. Cela n'empêche nullement le comité central de décider à l'unanimité, le 20 avril, de continuer à le soutenir et à y participer. Quelques mois plus tard, en décembre, l'envoi par Mauroy des forces de répression pour « rétablir l'ordre » à l'usine Talbot-Poissy occupée par les ouvriers ne sera pas suffisant pour motiver la démission du ministre PCF de l'emploi, Ralite, qui avait lui-même accepté deux mille licenciements demandés par Calvet.

Un an et demi après les premières mesures d'austérité, le 1^{er} décembre 1983, le PCF ne craint toujours pas de signer une déclaration commune avec le PS, qui ose affirmer que « *la majorité de gauche a réalisé une œuvre importante dont le bilan est déjà supérieur aux grandes conquêtes du Front populaire et de la Libération* ». Ce texte paraphé par Marchais justifie totalement la nécessité de la politique antisociale du pouvoir.

C'est encore Marchais qui tient à exprimer son « accord quasi-total » avec la politique extérieure de Mitterrand, quelques mois seulement après le discours de celui-ci au Bundestag dans lequel il approuvait le déploiement agressif des missiles nucléaires américains en Europe, peu de temps après l'expédition militaire de l'impérialisme français au Tchad.

Participation au gouvernement oblige, c'est toute une politique réactionnaire que le PCF est amené à soutenir, c'est toute une politique de régression sociale à laquelle il prête son concours actif. Plus tard, il aura beau tenter de nier sa lourde responsabilité, il ne pourra faire oublier entre autres son approbation des accords antiouvriers du 10 janvier et du 9 février 1984 organisant le démantèlement de l'assurance chômage et la diminution des

²⁹ *Libération*, 24.06.82.

indemnités, accords dont les conséquences pour les chômeurs furent terribles.

Si la révolte des sidérurgistes de Lorraine oblige, à partir d'avril 1984, le PCF à hausser le ton, Marchais prend soin, lorsqu'il s'exprime le 2 avril à la télévision, de ne pas aller plus loin qu'appeler les socialistes à revenir à la politique de juin 1981. Deux jours plus tard, Mitterrand ayant montré qu'il ne reculerait pas, le PCF redevient plus conciliant et Fiterman se rend penaud à Matignon pour assurer Mauroy de la loyauté de son parti qui a décidé de rester au gouvernement³⁰. Mauroy met immédiatement le PCF à l'épreuve en engageant le 19 avril la responsabilité de son gouvernement. Marchais déclare alors que « *les communistes ne se suicideront pas* »... et vote le soir même la confiance avec tous les députés du PCF³¹.

De plus en plus, les contradictions et l'hypocrisie qui entachent le discours et l'action du PC ne peuvent cacher que **ce parti n'a plus de programme, plus de stratégie indépendante, plus d'alternative** à opposer à la politique antiouvrière, qu'elle soit de droite ou socialiste. Un jour, il prône le compromis au nom de l'« union » et explique son attitude en tentant de faire croire que son « réalisme » pourrait limiter les conséquences de la logique capitaliste du gouvernement de la gauche ; le lendemain, il croit pouvoir utiliser la révolte des travailleurs qui s'opposent à l'offensive du capital et il fait subitement entendre un langage radicalisé. Tous ces faux-semblants finissent par lui aliéner la confiance d'une bonne partie de ses électeurs : le 17 juin 1984, le résultat du PC aux élections européennes (11,8 %) est le plus bas depuis 1928.

Et pourtant, le 28 juin, Marchais assure encore dans les médias que le PC n'a « *pas l'intention de quitter le bateau quand il y a des difficultés* ». Quinze jours plus tard, il décide finalement de profiter du départ de Mauroy et de son remplacement par Fabius au poste de premier ministre pour quitter le gouvernement, Si le discours

³⁰ Le 13 avril, 30 000 sidérurgistes marchent dans Paris aux cris de « *Mitterrand t'es foutu, la Lorraine est dans la rue !* ». Des ouvriers portent des masques représentant ceux qui les ont trahis : Giscard, Mitterrand et Marchais. « *Ce dernier a pourtant rejoint le cortège avec une poignée de dirigeants [et déclare] : "Ma présence n'a pas de caractère d'hostilité à l'égard du gouvernement".* » (Cf. Favier Pierre, Martin-Roland Michel, *La décennie Mitterrand*, t. 2 : *Les épreuves (1984-1988)*, Seuil, 1991, rééd. coll. Points, 1995, 962 p.)

³¹ Le PCF élabore dans cette période toute une série de concepts pour fonder son soutien aux efforts de rationalisation de la gestion capitaliste. Son économiste en chef, P. Boccara, invente ainsi le « nouveau critère de gestion » (rapport valeur ajoutée/capital matériel avancé), dont la principale innovation est... de dissimuler que les patrons s'approprient la plus-value. Avec son critère « synthétique » nouveau, Boccara croit démontrer à la classe ouvrière qu'elle peut abandonner la lutte pour les salaires et trouver son intérêt dans l'accroissement des profits, que permettent les restructurations industrielles. Cf. « Pour de nouveaux critères de gestion », *Économie et politique*, mars 1982.

peut enfin devenir plus critique à l'égard du PS, il sombre aussi dans une incohérence profonde. D'un côté le PC fait campagne contre les choix de politique économique postérieurs à 1982, alors qu'il y a tout à fait consenti ou collaboré. Ainsi, Lajoinie se réveille pour découvrir que « *la politique du Parti socialiste correspond à un Munich (sic !) devant le capitalisme* »³². De l'autre côté, incapable de changer de perspective stratégique, le PCF laisse toujours espérer un changement d'orientation du PS, si les électeurs du PCF veulent bien se mobiliser de nouveau pour lui permettre de « *peser dans le bon sens* ». Empêtré dans ses contradictions insurmontables, le PCF prétend donc à la fois que le « *virage à droite* » du PS a été rendu possible par son mauvais score électoral de 1981 (15 %) et qu'il est maintenant capable de faire revenir les socialistes à gauche, alors que la perte d'une bonne partie de ses électeurs l'a affaibli et marginalisé plus encore !

MAI 1981 : UNE VICTOIRE QUI N'ÉTAIT PAS CELLE DU PEUPLE

Le bilan critique du premier septennat de Mitterrand que nous avons entrepris nous aide à mieux comprendre le contexte politique de 1981 et la position respective occupée alors par les deux classes antagoniques de la société.

En 1981, la bourgeoisie française n'est pas parvenue, avec Valéry Giscard d'Estaing et Raymond Barre, à réaliser entièrement ses objectifs (amélioration en sa faveur du partage profits/salaires, dérégulation du marché du travail, baisse des taux d'intérêt, restructurations industrielles, libération des mouvements de capitaux...). La classe capitaliste se heurte à **des structures inadaptées** et à **des résistances sociales** qui placent l'impérialisme français dans une position difficile face à ses rivaux. Alors que la concurrence s'aggrave entre les grands groupes et les grands pays capitalistes, Giscard n'est plus à même d'organiser le large consensus que la bourgeoisie française souhaite obtenir pour imposer sa politique. Il n'a pu former le « vaste parti libéral » susceptible de lui donner une véritable assise politique et la fin de son septennat est marquée par l'« immobilisme », reflet de la profonde division de la droite.

Depuis l'« appel de Cochin » lancé en décembre 1978, Jacques Chirac est entré en guerre contre Giscard dont il dénonce la « faillite dramatique ». Les attaques contre le « monarque » Giscard lancées dans les médias par les gaullistes et les « affaires » qui le

³² *Le Monde*, 17.04.85.

discréditent traduisent la volonté de la bourgeoisie de changer de personnel politique. C'est pourquoi Chirac ne participe pas au grand meeting de Giscard entre les deux tours de l'élection et se refuse à tout désistement en sa faveur. D'ailleurs, ses messagers confirment à Mitterrand qu'il est résolu à provoquer l'échec de Giscard.

Du côté de la classe ouvrière et des travailleurs, une fraction d'entre eux a commencé à se détacher de la gauche dès la rupture de l'Union de la gauche, en 1977. Contrairement à ce qu'ont prétendu le Parti socialiste, le Parti communiste et leurs satellites d'extrême gauche, la victoire de François Mitterrand ne repose aucunement sur la dynamique du mouvement populaire, ni même sur une réelle poussée électorale de la gauche, puisque **celle-ci régresse en nombre de voix comme en pourcentage** par rapport aux élections législatives de 1978³³. C'est le déplacement des voix d'une minorité d'électeurs de droite qui, grâce à Chirac, ouvre les portes de l'Élysée à Mitterrand³⁴. Dans ce contexte, il est faux de parler de victoire du peuple en 1981. La situation, quoi qu'en disent certains plumitifs, n'est en rien comparable à la victoire du Front populaire en 1936 ou aux lendemains de la Libération : nul besoin, pour endiguer la vague du mouvement ouvrier et révolutionnaire, de concéder des réformes qui améliorent même momentanément la situation des travailleurs et qui permettent à la lutte de progresser.

Le nouveau chef de l'État se fixe comme objectif d'organiser rapidement le consensus autour de sa politique. Comptant sur l'appui actif du PCF et celui des syndicats, le PS utilise tous les moyens du pouvoir pour imposer un « état de grâce » mystificateur qui lui est indispensable. La bourgeoisie constate ainsi que la gauche a les mains complètement libres pour exécuter les plans réactionnaires d'intensification de l'exploitation et de l'oppression. La résistance que certaines catégories de travailleurs opposent à cette politique doit s'organiser dans les conditions difficiles de désarroi et d'isolement. Le « progrès social » annoncé prend la forme d'une régression sociale généralisée.

Telle est en effet la conclusion que nous pouvons tirer du rôle joué par Mitterrand et la gauche au pouvoir. Nous ne nous joignons pas aux hypocrites qui déplorent que Mitterrand ait trahi la gauche, puisque son pétainisme était bien connu. Ayant fait allégeance à sa personne, le PS, le PC et toute une partie de l'extrême gauche lui

³³ 13 600 000 voix (47,2 %) contre 14 100 000 voix (50,2 %) au premier tour. Le déclin électoral de la gauche est donc en cours et se poursuit après 1981.

³⁴ 16 % de l'électorat chiraquien du premier tour ont voté pour Mitterrand au second. Cf. Portelli Hugues, *La politique en France sous la V^e République*, Grasset, 1987, 345 p.

ont fourni le moyen de remplir sa vieille mission de représentant de la réaction. Là est l'essentiel, car « *seul Mitterrand pouvait "liquider" l'héritage traditionnel de la gauche.* »³⁵ Le réformisme au pouvoir n'a donc pas trahi, mais ayant détruit jusqu'à l'idée même de réforme, il a au contraire rempli au mieux la tâche que lui avait assignée le grand capital. Ce que la droite conservatrice n'avait pu réaliser, la gauche moderniste, devenue une droite *bis*, libérale³⁶, a pu le faire avec succès en repoussant le risque de l'explosion sociale.

Elle a procédé au **grand assainissement du capitalisme français** : intégration renforcée dans le marché européen et mondial, désindexation du salaire nominal et baisse imposée du salaire réel, démantèlement de la protection sociale, augmentation des impôts indirects et approfondissement des inégalités, généralisation de la flexibilité et de la précarisation de la force de travail, développement accéléré du chômage et licenciements massifs pour accroître l'armée industrielle de réserve, politique de division de la classe ouvrière et affrontement avec les travailleurs immigrés, réhabilitation du profit et de l'enrichissement, célébration du marché, glorification de l'entreprise et des « gagners », création de nouveaux instruments financiers et croissance exponentielle des revenus du capital...

Le cadre limité de cet article ne nous a pas permis de rappeler le **conditionnement idéologique** auquel le pouvoir et ses intellectuels ont procédé pour légitimer la déréglementation du rapport salarial, la régression sociale, la paupérisation absolue d'une fraction importante des couches populaires et la restauration du taux de profit. Il faudra pourtant montrer comment la gauche a agi pour démanteler les idéaux progressistes, s'acharner contre toute idée révolutionnaire et dénigrer les aspirations à l'égalité et à la justice sociales³⁷.

Bernard Peltier

³⁵ Halimi Serge, *op. cit.*, p. 354.

³⁶ « À gauche de la gauche, on colle souvent au PS l'étiquette que l'on veut infamante, de fausse gauche. Nous refusons cette expression. Le pouvoir issu du 10 mai est une droite authentique et pas seulement une gauche en toc. » (Garnier Jean-Pierre, Janover Louis, *op. cit.*, p. 20.)

³⁷ J. Julliard se félicite qu'on ait « vu en quelques années la philosophie des droits de l'homme remplacer la critique sociale du capitalisme, la charité se substituer à la justice, l'idéal de l'ascension individuelle l'emporter sur celui de la solidarité, la recherche du consensus succéder à la pratique de la lutte des classes ». (Furet François, Julliard Jacques, Rosanvallon Pierre, *La République du centre : la fin de l'exception française*, éd. augm., Pluriel, 1989, 224 p.)

ROCML

Rassemblement Organisé des Communistes Marxistes Léninistes

Adresse électronique du ROCML Roc.ml@laposte.net

**Adresse postale : ASS. GRANDROC
Villa OctoSun 3 clos de lutché -31380 GARIDECH**